



Vienne



N° 612 - Vendredi 11 octobre 2024

COORDONNÉES

Siège social :

1 rue François Prat -86000 POITIERS

Accueil :

Tél.: 05.49.61.17.35 Fax: 05.49.61.66.51 Site et E-mail:

Site officiel: http://foot86.fff.fr Email: district@foot86.fff.fr Horaires d'ouverture: Lundi 9h30 – 17h30

Mardi au vendredi: 13h30 - 17h30

SOMMAIRE

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 14 octobre :

Réunion de secteur à Montmorillon

Mardi 15 octobre :

- Commission Jeunes
- Formation arbitre de club

Mercredi 16 octobre :

- Commission Sportive
- Commission Litiges et Contentieux
- Opposition 79/86 U15G à Benassay

Jeudi 17 octobre :

Commission de Discipline

PARTENAIRE DE LA SEMAINE



PROGRAMME ÉDUCATIF FÉDÉRAL



LES INSCRIPTIONS POUR LES INTERVENTIONS PEF SE CLÔTURENT LE <u>16 OCTOBRE 2024</u>

Plus d'informations pages 9 et 10

APPELS À CANDIDATURE

Plusieurs appels à candidature pour l'organisation des manifestations de fin de saison sont lancés.

Les clubs intéressés doivent transmettre leur dossier par la messagerie officielle pour le 31 octobre 2024.

Plus d'informations pages 6 et 7

SÉLECTION U15

Opposition 86/79 le : mercredi 16 octobre 15h30 à Benassay

Plus d'informations page 31

CPS GARDIENS DE BUT

Première séance des CPS « Gardiens de but » (U11 à U14) le : Mercredi 23 octobre 2024

Plus d'informations page 4



PARTENAIRE







associatives
Acquérez les connaissances clés pour optimiser vos compétences et renforcer l'impact de votre engagement.



"Améliorer les ressources financières de sa structure"

Augmentez vos ressources grâce à une meilleure gestion et au développement de partenariats !



"Mettre en oeuvre et piloter le

projet de sa structure"
Définissez et formalisez votre projet associatif
qui sera le véritable guide et fil conducteur de
votre structure!



"Créer et promouvoir un

Augmentez votre notoriété et diversifiez vos ressources financières grâce à la mise en place d'évènements !



Améliorer la gestion RH de sa







NOTRE **ACCOMPAGNEMENT**

FORMATION, CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT



Financer sa formation



Nos points forts

- Formation 100% sur mesure qualitative.
 Accompagnement de bout en bout
 Un formateur expérimenté et impliqué en
- associations sportives

 Calendrier de formation flexible.

 Modalités pédagogiques optimales



AVIS AUX CLUBS

CALENDRIER GÉNÉRAL

TÉLÉCHARGEZ LE CALENDRIER GÉNÉRAL

DATES À RETENIR

- Lundi 14 octobre : Réunion de secteur 5 et 6 à Montmorillon
- Mardi 15 octobre : Formation arbitre de club au District
- Lundi 21 octobre : Réunion d'information (en visio-conférence) sur les labels fédéraux
- Lundi 28 octobre : Réunion de secteur 7 et 8 à la Chapelle Bâton
- Samedi 9 novembre : Stage jeunes arbitres

PROCÉDURE FORFAIT / ARRÊTÉ

Nous nous permettons de vous rappeler que les clubs faisant forfait ou étant impactés par un arrêté municipal posé sur leur(s) terrain(s) sont chargés de prévenir leur(s) adversaire(s) et <u>le ou les arbitre(s)</u> <u>officiel(s)</u> (si désignation il y a) à <u>partir du vendredi à 17h30</u>.

Si les adversaires sont bien prévenus, les arbitres officiels sont parfois oubliés, occasionnant la prise en charge des frais kilométriques par les clubs recevants concernés.

Procédure pour connaître l'adresse email de l'officiel désigné :

Il faut aller dans Footclubs et dans l'onglet <u>Epreuves – autres compétitions > rencontres</u>, <u>préciser les dates dans « matchs du », puis cliquez sur la date du match souligné</u>. L'email de l'officiel désigné apparaît alors.

À noter qu'en passant par le nouveau module sur Footclubs (épreuves puis compétitions officielles), il n'est toujours pas possible de consulter l'email de l'officiel désigné (problème déjà remonté au service informatique de la FFF).

QUELQUES RAPPELS

- Si deux clubs présentent un jeu de maillots de couleur(s) identique(s), c'est toujours au club recevant de garder le jeu de maillots qu'il avait prévu et donc au club visiteur de changer (le club recevant leur met à disposition un autre jeu de maillots de couleur(s) différente(s)). Aucun changement sur cette disposition car rien n'a été acté au niveau de la LFNA.
- Il y a encore des oublis sur la participation des remplaçants. Pensez bien à saisir les remplacements (et les blessures) sur la FMI (ou la mention « a participé » sur une feuille de match papier) car cela peut avoir des conséquences sur les réserves posées par les clubs sur la participation des joueurs en équipe supérieure notamment.
- Le Comité de Direction maintient sa disposition prévoyant que les rencontres opposant <u>deux clubs en infraction</u> de la D5 à la D2 (sans antécédents disciplinaires ou autres motifs particuliers) seront dépourvues d'arbitre officiel. Cette disposition concerne également les clubs de Ligue en infraction dont le ou les équipe(s) réserve(s) évoluent en District et s'applique à partir du week-end des 19 & 20 octobre.



APPLICATION FMI

L'application « FMI » développée par la FFF afin de permettre de faire des feuilles de match informatisées n'est plus disponible via le Play Store ou bien l'Apple Store sur les appareils récents. Pour pallier ce problème, nous avons mis à votre disposition un Drive partagé « Applications » depuis lequel vous pourrez télécharger la FMI au format .apk, vous permettant ainsi de l'installer manuellement sur votre tablette.

Pour se faire, il faut se rendre sur Google Drive depuis votre messagerie officielle avec votre tablette :

- 1. Installer « Google Drive » sur votre tablette si l'application n'est pas déjà installée.
- 2. Connectez-vous à votre « compte officielle » (n°affiliation@lfna.fr)
- 3. Allez dans l'onglet « Fichiers » puis « Drive Partagés ». Vous y trouverez un dossier « Applications »
- 4. Téléchargez le fichier « Feuille_de_match_informatisee_3_9_0_0.apk » puis cliquez dessus pour l'installer. Il peut vous être demandé d'autoriser l'installer d'application à partir de Google Drive.

FORMATION ARBITRE DE CLUB

Une session de formation d'arbitre de club (anciennement arbitre auxiliaire) est programmée le :

• MARDI 15 OCTOBRE 2024 à 18H30 - fin prévue vers 21h, examen compris

La formation aura lieu <u>au siège du District de la Vienne de Football</u> - 1 rue François Prat à Poitiers

Les personnes intéressées doivent s'inscrire par mail au District en précisant le nom/prénom du candidat.

La réussite à l'examen est valable deux ans.

Titulaire obligatoirement d'une licence dirigeant, l'arbitre de club est prioritaire sur un bénévole pour arbitrer un match en l'absence d'arbitre officiel.

En cas de réussite, un cachet « arbitre de club » sera apposé par la LFNA sur la licence dirigeant de l'intéressé, pour faire valoir ce que de droit.

Il permet également à un club de D4 en 3ème année d'infraction ou plus vis-à-vis du Statut de l'Arbitrage de bénéficier de deux mutés (au lieu de zéro).

LABELS FÉDÉRAUX

Une réunion d'information sur les labels fédéraux aura lieu le :

Lundi 21 octobre 2024 à 18h30 En visio-conférence

Plus d'informations à venir.

CENTRE DE PERFECTIONNEMENT - « GARDIENS DE BUT » JEUNES

Comme présenté lors de la réunion de début de saison des clubs de jeunes, la Commission Technique souhaite mettre en place cette saison des séances spécifiques "gardiens de but" pour les licencié(e)s U11 à U14.

Afin de pouvoir organiser ces CPS, nous souhaitons recenser vos licencié(e)s intéressé(e)s via le questionnaire suivant : https://forms.gle/PqyhfC2HqW2jLpKp7

La première séance des CPS « gardiens de but » pour les licencié(e)s U11 à U14 aura lieu le **mercredi** 23 octobre 2024 de 14h à 17h sur le terrain synthétique de St Nicolas à Poitiers (celle prévue le 09/10 n'ayant pu avoir lieu en raison des conditions climatiques).



ENGAGEMENT PHASE 2

La fin de la 1ère phase pour les équipes **U11, U11-U13F et U15F** approche, et les engagements de la précédente phase seront renouvelés automatiquement sauf pour les équipes ayant déclaré forfait général.

C'est pourquoi nous vous demandons de nous informer, par mail, <u>avant le lundi 21 octobre</u>, si vous souhaitez ajouter ou retirer une équipe pour cette nouvelle phase (qui débutera le 9 novembre).

N'oubliez pas de préciser les désidératas et s'il y a des changements de terrains.

PRATIQUE FÉMININE U6F-U10F

Pour faire suite à la journée de rentrée du foot féminin, des plateaux U6-U10 100% féminin sont organisés dans notre département.

- Samedi 12 octobre à Montmorillon
- Samedi 19 octobre à Jaunay-Marigny

La suite du programme vous sera communiquée ultérieurement (des plateaux sont d'ores et déjà prévus en novembre et décembre).

Pour une meilleure organisation, nous vous remercions de compléter au plus tard le jeudi midi qui précède le plateau les questionnaires Google Forms ci-après.

- Samedi 12 octobre à Montmorillon : https://forms.gle/H4K3LjpQwYDoHGfKA
- Samedi 19 octobre à Jaunay-Marigny: https://forms.gle/zAgVhMGbPQF6xP5V6

Nous transmettrons ensuite les informations au club organisateur du plateau.





APPELS A CANDIDATURE - saison 2024/2025

Le District de la Vienne de Football lance plusieurs appels à candidature pour l'organisation des manifestations de fin de saison.

Les clubs intéressés doivent transmettre leur dossier par la messagerie officielle pour le 31 octobre 2024.

FINALE DÉPARTEMENTALE DU FESTIVAL FOOT U13 PITCH

Date: samedi 5 avril 2025

Le club candidat doit disposer, sur le même site :

- de 2 terrains à 11 de bonne qualité, équipés chacun de buts à 8 (soit 4 terrains à 8)
- d'un autre ½ terrain ou plaine de jeux pour l'échauffement et/ou ateliers
- de 4 vestiaires minimum, 6 ou plus de préférence (16 équipes garçons et 8 équipes filles)
- de vestiaires arbitres
- d'une salle pour l'organisation du quizz PEF (capacité d'accueil : deux équipes en même temps)
- d'une salle pour l'organisation

JOURNEE DES FEMININES

Date: samedi 26 avril 2025

Le club candidat doit disposer, sur le même site :

- de 2 terrains à 11 à minima / 3 terrains à 11 idéalement, de bonne qualité, tous équipés de buts à 8
- d'une salle pour l'organisation

JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS

Date: samedi 17 mai 2025

Le club candidat doit disposer, sur le même site :

- de 3 terrains à 11 de bonne qualité + idéalement une plaine de jeu
- d'une salle pour l'organisation

FINALES DES CHALLENGES JEUNES (DANSAC, U15 et U17/U18)

Date : samedi 24 mai 2025 (sous réserve du bon déroulement des compétitions)

Le club candidat doit disposer, sur le même site :

- de 2 terrains à 11, de bonne qualité, équipés chacun de buts à 8 (soit 4 terrains à 8)
- de 4 vestiaires minimum, ou plus de préférence (8 équipes le matin + arbitres)
- d'une salle pour l'organisation



TROPHEES DES CHAMPIONS SENIORS

Date : samedi 14 juin 2025 (sous réserve du bon déroulement des compétitions)

Le club candidat doit disposer, sur le même site :

- de 2 terrains à 11 au minimum, de bonne qualité, dans une enceinte fermée
- d'un autre terrain pour l'échauffement ou à minima plaine de jeu
- d'un éclairage homologué
- de 4 vestiaires joueurs minimum
- de 2 vestiaires arbitres si possible
- d'une tribune
- d'une salle pour l'organisation
- d'une salle pour la collation des équipes
- d'un parking

REMISES DES RECOMPENSES

Date: vendredi 27 juin 2025

Le club candidat doit disposer :

- d'une salle pouvant accueillir 150 à 200 personnes, équipée d'une scène, vidéoprojection et sonorisation
- d'un espace pour le buffet
- d'un parking

FINALES DES COUPES SENIORS

Suite à la décision du Comité de Direction, les finales se dérouleront sur deux jours, soit le samedi 21 et dimanche 22 juin 2025 (sous réserve du bon déroulement des compétitions) et elles seront organisées par le District de la Vienne De Football.

ÉCLAIRAGE DES STADES 2024

En juin 2023, le Syndicat ENERGIES VIENNE, en collaboration avec le District de football et l'Association des Maires de la Vienne, a lancé un programme d'aide pour la rénovation de l'éclairage des stades, visant à remplacer les luminaires des terrains de football extérieurs par des dispositifs LED. Ce programme s'adresse aux collectivités adhérentes du Syndicat, qu'il s'agisse d'éclairages classés pour la compétition (E4 à E6) ou dédiés à l'entraînement.

À ce jour, 16 projets ont été validés, bénéficiant de près de 250 000 € de subventions. De nombreux autres projets sont en cours d'étude par la Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives (CDTIS) de la Vienne.

Le processus d'attribution des subventions repose sur deux conditions : obtenir un avis technique favorable (APE) de la CDTIS de la Vienne et l'engagement de la collectivité à adopter un plan de sobriété énergétique pour l'utilisation des équipements sportifs, similaire à celui instauré durant l'hiver 2022-2023 suite à la concertation entre l'AMF86 et le District de football de la Vienne.

Pour en savoir plus :

Cyril PATENOTTE - Conducteur d'opérations de travaux d'infrastructures éclairage public au Syndicat ENERGIES VIENNE - <u>cyril.patenotte@energies-vienne.fr</u> – 06 20 06 81 13

Guy MALBRAND - Gestion APE et contrôle classement - guymalbrand@sfr.fr - 06 15 39 87 01





UNE SEULE DATE: LE 30 NOVEMBRE 2024

1/ Les organigrammes

Pour vous aider dans l'organisation de votre association, et afin d'être en corrélation avec les LABELS Fédéraux (Jeunes et Féminines) et le LABEL SENIORS LFNA, il a été décidé de vous proposer un outil fonctionnel (qui remplace l'ancienne « fiche d'encadrement »).

Ces derniers vous ont été transmis par mail et sont disponibles en cliquant ici.

Les organigrammes seront à retourner par mail à l'adresse <u>district@foot86.fff.fr</u> avant le **samedi 30 novembre 2024.**

2/ Les Défis sportifs

Ils sont avant tout un moyen pour les jeunes joueurs et joueuses de connaître leur progression dans la pratique de leur sport préféré.

Ils doivent donc être passés dans un climat de confiance et de plaisir indispensable à leur réussite.

La progression de chacun n'étant que l'unique but visé, il paraît donc logique que les jeunes puissent effectuer ces tests le plus grand nombre de fois possible afin d'obtenir une réelle évolution.

Pour les U10-U11G et U11F, il s'agit juste de faire connaître et d'habituer les joueurs/es à ces défis sans rechercher toutes formes de performances

Vous avez reçu par mail les différents documents, ils sont aussi disponibles en cliquant sur les liens suivants :

Présentation générale : <u>CLIQUEZ-ICI</u>

Barèmes : <u>CLIQUEZ ICI</u> Fiches résultats : <u>CLIQUEZ ICI</u>

Ils sont à retourner pour le samedi 30 novembre 2024.

3/ PEF

L'engagement sur la plateforme PEF est également à effectuer avant le samedi 30 novembre 2024.



PROGRAMME ÉDUCATIF FÉDÉRAL



Intervention dans les clubs : Promouvoir le Programme Educatif Fédéral (PEF) lors des stages vacances

Dans le cadre de notre engagement à promouvoir les valeurs du football auprès des jeunes, le District de football de la Vienne propose désormais aux clubs une nouvelle initiative : des interventions spéciales lors des stages vacances pour sensibiliser vos jeunes licenciés au Programme Educatif Fédéral (PEF) de la Fédération Française de Football.

Grâce à des ateliers ludiques et pédagogiques, nos interventions permettent aux jeunes joueurs de s'approprier ces notions tout en s'amusant et en développant leur esprit sportif.

En quoi consistent les interventions?

Nos interventions sont conçues pour s'intégrer de manière flexible à votre programme de stages vacances. Elles incluent des ateliers interactifs et dynamiques, adaptés à l'âge et au niveau des jeunes footballeurs. Chaque session permet de :

- Sensibiliser les jeunes aux comportements exemplaires sur et en dehors du terrain.
- Renforcer leur esprit d'équipe et de solidarité.
- Favoriser leur épanouissement personnel en intégrant les valeurs du PEF.

Comment en bénéficier ?

Clubs de football de la Vienne, vous souhaitez enrichir vos stages vacances et offrir à vos jeunes licenciés un contenu éducatif à forte valeur ajoutée ? Contactez dès maintenant le District de football de la Vienne pour planifier une intervention au sein de votre club. Ensemble, contribuons à former les citoyens de demain à travers le football !

Inscriptions par mail: district@foot86.fff.fr

De plus, vous trouverez ci-dessous le cahier des charges de ces interventions :



Cahier des Charges pour les Interventions sur le Programme Educatif Fédéral (PEF)

Contexte:

Dans le cadre des stages vacances organisés par les clubs de football du département de la Vienne, des interventions sur le Programme Educatif Fédéral (PEF) sont proposées. Ces séances visent à sensibiliser les jeunes joueurs aux valeurs éducatives du football et à leur développement personnel. Ces séances auront comme sujet, le fair-play et les règles du jeu. Ces séances sont réservées, de préférence, aux licenciés des catégories U11 et U13.

Conditions de l'intervention :

1. Lieu, horaires et durée de l'intervention :

- L'intervention se déroulera sur les installations du club, qui devra s'assurer de la disponibilité des terrains et des infrastructures nécessaires.
- Les horaires seront définis en concertation avec l'intervenant et le référent désigné.
- Chaque intervention aura une durée approximative de 1h30

2. Nombre de participants :

 Le nombre de joueurs participants à l'intervention est limité à 40 joueurs maximum par séance.

3. Encadrement:

 Le club doit fournir des animateurs (éducateurs ou dirigeants - 1 pour 12 enfants) pour accompagner et encadrer les jeunes joueurs pendant toute la durée de l'intervention. Ces animateurs devront être présents au début et pendant toute la séance.

4. Préparation de la séance et mise à disposition du matériel :

 Le club organisateur s'engage à mettre à disposition et à installer le matériel nécessaire au bon déroulement de la séance avant l'intervention (ballons, plots, chasubles, etc.) selon les besoins précisés en amont par l'intervenant.

5. Référent dédié :

 Le club désignera un référent en charge de la communication avec l'intervenant. Celui-ci sera responsable de l'organisation logistique et de la transmission de toutes les informations nécessaires avant l'intervention (horaires, matériel, encadrement, etc.).

6. Responsabilité et sécurité :

 Le club est responsable de la sécurité des joueurs et de la bonne conduite de l'activité. Les animateurs devront veiller au respect des consignes données par l'intervenant et assurer la surveillance des joueurs.



WEBINAIRES FFF

Jeudi 17 octobre de 18h à 19h

« Foot Loisir / Foot Santé – Deux philosophies pour un autre football » : Ce webinaire a pour objectif de présenter aux clubs la philosophie du football loisir mais aussi du football santé et les différences entre les deux manières de pratiquer et l'accompagnement mis en place au niveau national et local. Ce webinaire permettra aussi de présenter le système de licences et les prérequis de chacune d'entre elles.

Lien d'inscription : https://qlic.it/1484457

CDOS - FORMATIONS / SOIRÉES THÉMATIQUES

Ci-dessous, la liste des différentes formations et soirées organisées par le CDOS, ainsi que les liens pour s'inscrire :

Formations:

• Samedi 19 octobre de 9h à 17h : « Savoir communiquer en interne et en externe » Lien d'inscription : Cliquez-ici

• Lundi 4 novembre de 9h à 17h : « La préparation mentale »

Lien d'inscription : Cliquez-ici

Samedi 16 novembre de 9h à 17h : « Concevoir un projet associatif »

Lien d'inscription : Cliquez-ici

Samedi 23 novembre de 9h à 17h : « Mieux gérer son temps et ses priorités »

Lien d'inscription : Cliquez-ici

• Samedi 30 novembre de 9h à 17h : « Le management associatif »

Lien d'inscription : Cliquez-ici

• Samedi 7 décembre de 9h à 17h : « Cadre légal et conventionnel de l'emploi associatif » Lien d'inscription : Cliquez-ici

• Samedi 18 janvier de 9h à 17h : « La comptabilité d'une association »

Lien d'inscription : Cliquez-ici

Soirées thématiques :

 Jeudi 28 novembre de 18h30 à 20h30 : « Les différentes sources de financement de mon club »

Lien d'inscription : Cliquez-ici

 Lundi 9 décembre de 18h30 à 20h30 : « Sensibilisation à la prévention des violences sexuelles »

Lien d'inscription : Cliquez-ici

CDOS - SOIRÉE D'INFORMATION

Le CDOS et l'OMS de Poitiers organisent une soirée d'information à destination des associations sportives, le <u>jeudi 17 octobre 2024 à 19h</u> à la Salle de réception de Lawson Body à Poitiers (57 rue de <u>la ganterie</u>).

Au programme de la soirée :

- La gestion des buvettes et des temps conviviaux
- La présentation du Certificat de Formation à la Gestion Associative
- Présentation de BasiCompta et Holi-D
- Questions diverses

Pour s'inscrire : cliquez ici



17ème ÉDITION DES TROPHÉES PHILIPPE SÉGUIN



Le Fondaction du Football lance la **17**e **édition des «Trophées Philippe Séguin »** dont l'appel à candidature sera ouvert du 24 septembre au 9 décembre 2024.

Cette action a pour but de valoriser les nombreuses actions citoyennes menées par votre club sur les thématiques d'inclusion, d'éducation ou encore de santé et d'environnement.

Lien d'inscription: https://fondactiondufootball.wiin.io/fr/applications/trophee-philippe-seguin2025-club-de-football-amateurs





AEF 86 – INVITATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



AMICALE DES EDUCATEURS DE FOOTBALL DE LA VIENNE 86



« Vivre et Transmettre sa passion »

Cher(e) Collègue,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à la prochaine

ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMICALE DES EDUCATEURS DE FOOTBALL DE LA VIENNE

Qui se tiendra le samedi matin 16 novembre 2024 à partir de 9 h

Au District de Football de la Vienne – 1, rue François PRAT - 86000 POITIERS

Programme prévisionnel :

- 9 h : Accueil
- 9 h 30 : Ouverture de l'Assemblée Générale élective et Ordinaire
 - Présentation des invités
 - Allocution et rapport moral du président Serge GROLEAU
 - -Rapport Financier
 - -Projet 2024/2025

Intervenants: Pascal GASTIEN (Ancien joueur professionnel de Niort, Marseille, Nice, Châteauroux et entraineur de NIORT, CHATEAUROUX et CLERMONT FERRAND)

Questions Diverses:

Remise du Challenge AEF 86 :

Les Nominés : Quinçay, G.J. Antoigné/A.S. Ingrandes, G.J. Vallée Vienne et Moulière Chauvigny, Poitiers F.C., St Benoit, Mignaloux-Beauvoir, F.C. 3 Vallées 86, A.S.A. Couronneries, Jaunay/Marigny, Naintré.

(Les 4 lauréats se trouvent parmi ces dix clubs cités)

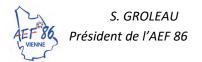
Petit rappel : Un club lauréat absent lors de l'A.G. se verra immédiatement déclassé et le club classé immédiatement derrière et présent lors de l'A.G. se verra repêché. (Article 3.1 du règlement)

Remise du Trophée C. DIACRE Remise du Trophée G. BOULOGNE

Clôture de l'Assemblée générale.

A l'issue de cette matinée l'A.E.F. 86, offre le pot de l'amitié suivi d'un petit buffet

Comptant vivement sur votre présence, recevez cher(e) collègue mes salutations sportives





AVIS AUX ÉDUCATEURS



Saison 2024 - 2025

DIPLÔMES FÉDÉRAUX

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
		Positionnement 14/11/2024	
Coach Jeunes	Poitiers	Semaine 1 du 10 au 12/12/2024	J1/J2 : 09h00-17h30
Coden Jeunes	Folliers	Semaine 2 du 05 au 07/02/2025	J3 : 09h00-12h30
		Certification 20/03/2025	
		Positionnement 16/12/2024	
Coach Séniors	Inter-secteur avec les	Semaine 1 du 20 au 21/01/2025	08h30-17h00
Codell Selliois	Deux-Sèvres	Semaine 2 du 17 au 18/02/2025	001130-1/1100
		Certification 06/05/2025	

CERTIFICATIONS

CERTIFICATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFF2 / CFF3	A la demande a	uprès des conseillers techni	ques de secteur



CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFI U6-U9	Poitiers	22/10 et 27/11/2024	09h00-17h00
CFI U6-U9	Poitiers	26/02 et 23/04/2025	09h00-17h00
CFI U10-U13	Poitiers	21/10 et 26/11/2024	09h00-17h00
CFI U10-U13	Poitiers	25/02 et 22/04/2025	09h00-17h00
CFI U14-U19	Poitiers	23/10 et 21/11/2024	09h00-17h00
CFI U14-U19	Poitiers	27/02 et 24/04/2025	09h00-17h00
CFI Séniors	Poitiers	24/10 et 25/11/2024	09h00-17h00
CFI Séniors	Poitiers	28/02 et 25/04/2025	09h00-17h00

FORMATIONS GARDIEN DE BUT

FORMATION	LIEU	DATES
Module initiation (CFGB)	Celles sur Belle	18/10 et 19/10/2024
Certification CFEGB	Niort	23/10/2024
Module perfectionnement (CFGB)	Celles sur Belle	07/03 et 08/03/2025



Les inscriptions se font dorénavant 100% en ligne.



Anthony ALLOUIS aallouis@lfna.fff.fr 06 44 28 33 94



Tony RICHARD trichard@foot86.fff.fr



IR2F Nouvelle-Aquitaine ir2felfna.fff.fr



AVIS AUX ARBITRES

En cas d'empêchement, <u>à compter du vendredi soir (17h30)</u>, il est demandé aux arbitres de contacter le club recevant et le Président de la CDA.

Du lundi au vendredi, il est demandé aux arbitres <u>d'adresser des mails au District</u> (et non par téléphone) pour toute demande ou modification.

COUPE DE FRANCE DES ARBITRES LA POSTE

Après l'intégration des arbitres assistants et des arbitres mineurs la saison passée, cette année une nouveauté majeure enrichit la compétition : les arbitres futsal pourront également participer à la compétition.

Les meilleurs arbitres remporteront des lots pour eux mais aussi pour leur club d'appartenance.

Pour participer rendez-vous sur https://cdf-arbitres-laposte.fff.fr/

Le calendrier de la 3e édition

Phase quiz

- Mercredi 2 au mercredi 23 octobre 2024: premier (2 au 9 octobre), deuxième (10 au 16 octobre) et troisième (17 au 23 octobre) quiz, avec 128 qualifiés à l'issue de ce tour qui recevront une tenue complète d'arbitre et dix ballons chacun pour leur club.
- Jeudi 24 octobre au dimanche 10 novembre 2024 : quatrième quiz, ce dernier qualifiant 32 arbitres (récompensés par des vestes d'échauffement), et Challenge club en parallèle.

Phase terrain

- 16es de finale : entre le samedi 16 novembre et le dimanche 15 décembre 2024.
- 8es de finale : entre le samedi 8 février et le dimanche 2 mars 2025.
- Quarts de finale : entre le lundi 3 et le dimanche 30 mars 2025, qualifiant huit arbitres qui gagneront le droit de participer à un stage F1 Élite aux côtés d'arbitres professionnels.
- **Demi-finales :** entre le vendredi 5 et le dimanche 20 avril 2025.
- **Finale**: entre le samedi 26 avril et le dimanche 11 mai 2025, les deux finalistes bénéficieront de deux places pour assister à la finale de la Coupe de France, le vainqueur se voyant octroyer trente places supplémentaires pour son club.





COMMISSION SPORTIVE

Réunion du mercredi 09 octobre 2024 En consultation électronique Procès-verbal n° 07

Président M. Éric MAIOROFF

Présents MM. Grégory BOUCHET, Christian DELCEL, Philippe GUILBAULT et Jean-Louis OLIVIER.

Approbation du PV n°06 sans modification.

	SAISON 2024 - 2025 : MATCHS de CHAMPIONNAT MASCULIN REMIS							
Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes Motif à jouer le			
D3	А	2	22/09/24	28900139	Poitiers Gibauderie (1)	Poitiers 3 Cités (2)	Coupe Nouvelle Aquitaine	01/12/24
D5	А	2	22/09/24	28955957	Les Trois Moutiers (2)	Monts sur Guesnes (1)	Problème d'éclairage	01/12/24
D5	I	3	06/10/24	28956592	FC 3 Vallées 86 (5)	Blanzay (1)	Engagement tardif	01/12/24

	SAISON 2024 - 2025 : MATCHS de COUPE ou CHALLENGE MASCULIN REMIS								
Coupe ou Challenge	Tour	Date du match	n° du match	Équipes Motif à re					
Coupe Louis David	1	29/09/24	29683343	Monts sur Guesnes (1)	Châtellerault Réunionnais (1)	Arrêté municipal	03/11/24		
Challenge des Réserves	1	29/09/24	29683958	Dissay (2)	Sammarçolles (2)	Arrêté municipal	03/11/24		

DÉPARTEMENTAL 4

Match n° 28960251 : Vouneuil Béruges (2) - Poitiers Portugais (1) en poule F du 06/10/2024

Match arrêté sur le score de 2 à 1

Dossier transmis à la commission de discipline

DEPARTEMENTAL 5

Forfait

Match n° 28962416: Boivre (3) - Poitiers Cep (3) en poule E du 06/10/2024

2^{ème} forfait de l'équipe de Boivre (3) (sans déplacement de l'équipe de Poitiers Cep (3)) Amende de 35€ au club de Boivre

Match n° 28956412 : Dienné (1) - St Julien/Savigny (3) en poule F du 06/10/2024

1er forfait de l'équipe de St Julien/Savigny (3) (sans déplacement) Amende de 35€ au club de St Julien l'Ars

Match n° 28960323 : St Maurice Gençay (3) - Nouaillé (4) en poule H du 06/10/2024

1^{er} forfait de l'équipe de St Maurice Gençay (3) (sans déplacement de l'équipe de Nouaille (4)) Amende de 35€ au club de St Maurice Gençay



TRANSMISSION TARDIVE FEUILLES DE MATCHS

Amende de 27€

Match n° 28922695 : Paizay le Sec (1) - St Julien L'Ars (2) en D4 poule C du 06/10/2024

Match n° 28922963 : Migne Auxances (3) - Cissé (1) en D4 poule F du 06/10/2024

Match n° 28955962 : Mont/Guesnes (1) - Cernay St Genest (2) en D5 poule A du 06/10/2024

Match n° 28955963 : St Leger Montbrillais (2) - Les 3 Moutiers (2) en D5 poule A du 06/10/2024

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N-A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définit à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 114 €.

Prochaine réunion : mercredi 16 octobre à 14h30

Le Président, Eric Maïoroff

Le Secrétaire, Grégory Bouchet



COMMISSION LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion (par voie électronique) du mercredi 09 octobre 2024 Procès-verbal n° 05

Présents : Mme Maryse MOREAU.

MM. Cyrille DENIS, François PAIREMAURE et Laurent LARBALETTE

Approbation du PV n° 03 du mercredi 02 octobre (par voie électronique) sans modification.

JOUEURS SUSPENDUS

Liste des clubs susceptibles d'avoir un(e) joueur(se) suspendu(e) (sous toute réserve).

Attention

- cette liste peut comprendre des joueurs qui n'ont plus qu'un match à purger dans <u>une des équipes du</u> <u>club</u>.
- cette liste est constituée <u>avant</u> les réunions des Commissions de Discipline du District et de la Ligue de la semaine en cours.
- cette liste ne concerne que les équipes évoluant en championnats de District Jeunes ou Seniors.
- cette liste est établie sans avoir connaissance de toutes les mutations entre clubs.

ACG Foot Sud 86 Leigné sur Usseau Poitiers Gibauderie Availles en Châtellerault Leignes sur Fontaine Quinçay Beaumont St Cyr Sammarçolles Ligugé Mignaloux Beauvoir Beuxes Sèvres Anxaumont Boivre Migné Auxances Smarves Iteuil Brion St Secondin Montamisé St Benoît Montmorillon Buxerolles St Julien l'Ars Cenon / Vouneuil Naintré St Maurice Gençay Chasseneuil St Georges Neuville St Savin St Germain Nieuil l'Espoir Stade Poitevin Châtellerault Portugais Chauvigny Nord Vienne Valdivienne

Colombiers Nouaillé Maupertuis Valence en Poitou OC Dissay Oyré Dangé Vallée du Salleron

FC 3 vallées 86 Payroux Charroux Mauprévoir Fleuré Poitiers 3 cités

Fleuré Poitiers 3 cités
Ingrandes Poitiers Asac
La Pallu Poitiers Cep

Vivonne

Vouneuil Béruges

Vouillé



OUVERTURE DE DOSSIER

Match n° 28922963 : Migné-Auxances (3) - Cissé (1) en Départemental 4 poule F du 06/10/24

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

Dossier en instance.

DÉPARTEMENTAL 2

Match n° 28899714 : Availles en Châtellerault (1) – Neuville (3) en poule A du 06/10/24 Évocation

Participation à ce match au sein de l'équipe de Neuville (3) d'un joueur (licence n° 1192416270) en état de suspension.

La commission,

Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :

- d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié.
- d'acquisition d'un droit indu, par une infraction répétée aux règlements.

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF.

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des RG de la FFF, il y a lieu d'informer le club de Neuville lequel peut formuler ses observations **avant le mercredi 16 octobre 2024**, terme de rigueur .

Dossier en instance.

U15

<u>Match n° 29687869 : Vouneuil Béruges (2) – Poitiers 3 cités (2) en Brassage poule F du 05/10/24</u> Évocation

Participation à ce match au sein de l'équipe de Poitiers 3 cités (2) d'un joueur (licence n° 9603709704) en état de suspension.

La commission,

Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :

- d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié.
- d'acquisition d'un droit indu, par une infraction répétée aux règlements.

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF.

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des RG de la FFF, il y a lieu d'informer le club de Poitiers 3 cités lequel peut formuler ses observations **avant le mercredi 16 octobre 2024**, terme de riqueur.

Dossier en instance.



U13

<u>Match n° 29594112 : Poitiers Stade (1) – Châtellerault Portugais (1) en Départemental 1 poule A du 28/09/24</u>

Évocation

La commission reprend le dossier mis en instance, objet du PV n° 04 du 02/10/24, concernant la participation à ce match au sein de Poitiers Stade (1) d'un joueur (licence n° 2548378358) en état de suspension.

Jugeant en premier ressort,

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF

Considérant que le club de Poitiers Stade a été informé et a formulé ses observations par courriel (du 08/10/24 à 15h40).

Considérant que le licencié en cause a été sanctionné par la Commission Régionale de Discipline (PV des 30/05/24 et 06/06/24) pour quatre (4) matchs de suspension à compter du 26/05/24 et que l'équipe de Poitiers Stade (1) évoluant en Départemental 1 poule A n'a effectivement joué que 2 rencontres depuis cette date.

Dit qu'en l'application des articles 150,187.2 et 226.1 et 2 des RG de la FFF que le joueur en cause ne pouvait pas être inscrit sur la feuille de match de la rencontre citée en rubrique.

Par ces motifs donne match perdu par pénalité (3-0, -1 point) à l'équipe de Poitiers Stade (1) pour en donner le gain à l'équipe de Châtellerault Portugais (1) (3-0, 3 points).

Les droits d'évocation (soit 40 €) seront débités au club de Poitiers Stade.

Dossier transmis à la Commission des Jeunes pour homologation.

Dossier classé.

<u>Match n° 29594549 : Vouneuil Béruges (1) – Poitiers 3 cités (2) en Brassage poule G du 28/09/24</u> Évocation

La commission reprend le dossier mis en instance, objet du PV n° 04 du 02/10/24, concernant la participation à ce match au sein de l'équipe de Poitiers 3 cités (2) d'un joueur (licence n° 9604007888) en état de suspension.

Jugeant en premier ressort,

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Considérant que le club de Poitiers 3 cités a été informé et a formulé ses observations par courriel (du 06/10/24 à 19h04).

Considérant que le licencié en cause a été suspendu par la Commission Régionale de Discipline (PV du 19/09/24) jusqu'à réception d'un rapport (PV du 26/09/24) et jusqu'à comparution à compter du 15/09/24 et qu'il ne pouvait pas être inscrit sur une feuille de match depuis cette date.

Dit qu'en l'application des articles 150,187.2 et 226.1 et 2 des RG de la FFF que le joueur en cause ne pouvait pas être inscrit sur la feuille de match de la rencontre citée en rubrique.

Par ces motifs donne match perdu par pénalité (3-0, -1 point) à l'équipe de Poitiers 3 cités (2) pour en donner le gain à l'équipe de Vouneuil Béruges (1) (3-0, 3 points).

Les droits d'évocation (soit 40 €) seront débités au club de Poitiers 3 cités.

Dossier transmis à la Commission des Jeunes pour homologation.

Dossier classé.



Match n° 29594551 : Poitiers 3 cités (2) – Poitiers Asac (3) en U13 Brassage poule G du 05/10/24 Évocation

Participation à ce match au sein de l'équipe de Poitiers 3 cités (2) d'un joueur (licence n° 9604007888) en état de suspension.

La commission,

Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :

- d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié.
- d'acquisition d'un droit indu, par une infraction répétée aux règlements.

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF.

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des RG de la FFF, il y a lieu d'informer le club de Poitiers 3 cités lequel peut formuler ses observations **avant le mercredi 16 octobre 2024**, terme de rigueur .

Dossier en instance.

CHAMPIONNAT FÉMININ DÉPARTEMENTAL 2

Match n° 29235069 : Fontaine le Comte (1) - La Chapelle Bâton (1) du 06/10/24

Courriel de demande d'évocation du club de La Chapelle Bâton (08/10/24 à 15h56)

La Commission demande des rapports à recevoir **avant le mercredi 16 octobre 2024** terme de rigueur, sur l'appel des joueuses avant la rencontre ainsi que sur les doutes de l'identité de la n° 6 et le déroulement du match.

- M. Thor TRUTON, arbitre désigné pour la rencontre
- Pour le club de Fontaine le Comte :

M. Sylvestre BARANGER (Président du club)

Mme Sarah LAVALETTE (banc de touche)

Mme Justine BAUCHER (banc de touche)

Mme Laetitia GUILHOT (joueuse n° 6 sur la rencontre)

Mme Laetitia DUMINY (joueuse mutée au club)

Mme Anne Marie DAILLET (n° 8 et capitaine)

- Pour le club de La Chapelle Bâton :
- M. Rémi BERNARDEAU (Président du club)
- M. Michel PROVOST (banc de touche)
- M. Loïc NAUD (banc de touche)

Mme Paola BERNABE NAVARRO (n° 8 et capitaine)

Dossier en instance.

RÉSERVES NON CONFIRMÉES

- Match n° 28956232 : <u>Villeneuve</u> (1) St Savin St Germain (3) en Départemental 5 Poule D du 06/10/24
- Match n° 29607393 : Naintré (1) GJ Montasèvres (1) en U15 Brassage Poule A du 05/10/24

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N-A.) (48 heures pour les coupes départementales) 27234811dans les formes réglementaires définit à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 105 €.

Prochaine réunion sur convocation. Maryse MOREAU.



COMMISSION JEUNES

POLE ADMINISTRATIF

Réunion du mardi 08 octobre 2024 Procès-verbal n°5

Président : M. Philippe BARRITAULT

Présents : Mmes Patricia PATRAULT et Sylvie TESSEREAU, MM. Emmanuel

POUMEROULIE, Christian SAVIGNY et Frédéric TURBEAU

Le PV n° 4 est adopté sans modification

	SAISON 2023 - 2024 : MATCHS DE CHAMPIONNAT JEUNES REMIS								
Cat.	Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équ	ipes	Motif	à jouer le
U18/U17	Br	Α	2	05/10/24	29593017	Gj VVM Chauvigny (2)	Naintré (2)	Gambardella Tour 4	26/10/24
U18/U17	Br	В	2	05/10/24	29593066	Poitiers Baroc (1)	Poitiers CEP (2)	Gambardella Tour 3	26/10/24
U17/U16	Br	В	2	05/10/24	29593241	Jaunay Marigny (1)	Poitiers ASAC (2)	Gambardella Tour 3	26/10/24
U17/U16	Br	В	2	05/10/24	29593240	Châtellerault Portugais (1)	St Benoit (1)	Gambardella Tour 3	26/10/24
U17/U16	Br	В	2	05/10/24	29593239	Neuville (2)	Poitiers CEP (1)	Gambardella Tour 3	26/10/24
U15	Br	А	1	28/09/24	29593730	Mirebeau (1)	Gj Montasèvres (1)	Arrêté municipal	26/10/24
U13	D1	В	1	28/09/24	29594158	Gj Espoir Sud Poitiers (1)	Gj VVM Chauvigny (1)	Arrêté municipal	26/10/24
U13	Br	F	1	28/09/24	29594522	Gj Espoir Sud Poitiers (2)	Gj VVM Chauvigny (4)	Arrêté municipal	26/10/24

	SAISON 2024 - 2025 : MATCHS DE CHALLENGE JEUNES REMIS							
Challenge	Poule	т	Date du match	n° du match	Équ	Motif	à jouer le	
U18	Α	1	21/09/24	29408633	Gj 3 Vallées 86 (1)	Nieuil Mignaloux (1)	Gambardella Tour 2	02/11/24
U18	В	1	21/09/24	29408977	Gj Avenir 86 (1)	Châtellerault Portugais (1)	Gambardella Tour 2	02/11/24 *
U18	С	1	21/09/24	29436349	Poitiers Baroc (1)	GJ Sud Haut Poitou (1)	Gambardella Tour 2	02/11/24 *
U18	D	1	21/09/24	29436354	Jaunay Marigny (1)	Gj Dissay Beaumont (1)	Gambardella Tour 2	02/11/24 *
U18	E	1	21/09/24	29440985	Brion St Secondin (1)	Cissé (1)	Gambardella Tour 2	26/10/24
U18	J	3	19/10/24	29436392	Migné Auxances (2)	Neuville (1)	Gambardella Tour 3	02/11/24
						Л		
U15	Α	3	45584	29440850	Valence en Poitou OC (1)	St Benoit (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	26/10/24
U15	Α	3	45584	29440851	Vivonne (1)	GJ Foot Sud 86 (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	26/10/24
U15	В	3	45584	29440857	St Savin/Vicq (1)	Montmorillon (2)	Coupe Nouvelle Aquitaine	26/10/24
U15	В	3	45584	29440856	GJ VVM Chauvigny (3)	GJ 3 Vallées 86 (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	26/10/24
U15	С	3	45584	29440862	GJ Antoigné Ingrandes (1)	Naintré (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	26/10/24
U15	С	3	45584	29440863	Coussay/SOC/Pleumartin (1)	GJ Avenir 86 (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	26/10/24
U15	D	3	45584	29440983	Availles/Bonneuil (1)	Châtellerault Portugais (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	26/10/24
U16	E	3	45584	29441015	Neuville (2)	Biard (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	26/10/24
U17	Е	3	45584	29441016	GJ Avenir 86 (2)	GJ Dissay Beaumont (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	26/10/24
U18	F	3	45584	29441032	Loudun (1)	Mirebeau (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	26/10/24
U19	н	3	45584	29441021	GJ Dissay Beaumont (2)	GJ Sud Haut Poitou (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	26/10/24
U20	1	3	45584	29440899	GJ Val de Vonne (1)	GJ Espoir Sud Poitiers (3)	Coupe Nouvelle Aquitaine	26/10/24

^{*} Sauf si qualification de l'équipe encore engagée en Gambardella, matchs des 5/10/24 et 19/10/24

OPERATION CARTON VERT

L'opération « carton vert » est remise en place cette saison pour les catégories U18, U17 et U15.

Ce dispositif est une action qui permet de valoriser les bonnes attitudes des joueuses/joueurs sur le terrain afin d'encourager les bons comportements, en lien avec les valeurs de notre sport portées par la FFF-sous l'acronyme « PRETS »

PLAISIR - RESPECT- ENGAGEMENT - TOLÉRANCE - SOLIDARITÉ



RAPPEL

- Les tirs au but ne se font qu'en Challenge et pas en Championnat.
- La FMI <u>est obligatoire</u> et doit être transmise le lundi avant midi sous peine d'amende jusqu'à réception. Vérifiez :
 - Vos identifiants
 - Vos mots de passe
 - o Et votre habilitation à la FMI pour la catégorie concernée
- Les arbitres doivent veiller à noter les remplacements sur la FMI ou feuille de match papier.
- Les joueurs doivent porter le numéro du maillot indiqué sur la feuille de match
- La Commission demande aux clubs de ne pas faire jouer leur équipe 1 (lorsque celle-ci est exempt) en lieu et place de son équipe réserve afin de respecter l'équité du championnat.

CHAMPIONNATS A 8 U17/U18 et U15

La Commission des Jeunes relance les engagements pour les championnats à 8 U17/U18 et U15

Date limite des inscriptions (Footclubs) : mardi 15 octobre 2024.

A ce jour, les clubs qui désirent s'engager :

- En U15 à 8 : Poitiers Cep et GJ 3Vallées 86, Availles /Bonneuil et Châtellerault Portugais
- En U17/U18 : Vicq sur Gartempe

Le championnat ne sera possible que si minimum 4 équipes s'engagent

U18/U17

FORFAIT

Match n°29593015 : GJ Montasèvres (2) - Cissé /Vouneuil (1) en poule A du 05/10/2024

1e forfait de l'équipe de Cissé /Vouneuil (1) (sans déplacement).

Amende de 13€ au club de Cissé

Courriel du club de Cissé : pris note

U17/U16

Match n°29593119 : Loudun (1) - Availles /Bonneuil (1) en poule A du 05/10/2024

Participation à ce match d'un U18.

Dossier transmis à la Commission Litiges et Contentieux.

Dossier en instance

Courriel du club de Loudun :

La Commission décide de maintenir l'équipe en U17/U16 Poule A jusqu'à la fin de la 1ère phase et propose l'inscription de l'équipe en U18/U17 lors de la 2e phase.

U15 BRASSAGE

<u>FORFAIT</u>

Match n° 29593978 : GJ Espoir Sud Poitiers (3) - St Benoit (1) en poule D du 05/10/2024

1^{er} forfait de l'équipe de St Benoit (1) (sans déplacement) Amende de 13€ au club de St Benoit (1)



Match n°29687867 : Mignaloux/Nieuil (1) - Gj Montasèvres (2) en poule F du 05/10/24

1^{er} forfait de l'équipe de Gj Montasèvres (2) (sans déplacement) Amende de 13€ au Gj Montasèvres

Match n° 29687870: Poitiers ASAC (2) - GJ Sud Haut Poitou (2) en poule F du 05/10/2024

1er forfait de l'équipe de GJ Sud Haut Poitou (2) (sans déplacement) Amende de 13€ au GJ Sud Haut Poitou (2)

Courriel du club de St Savin St Germain : réponse faite par téléphone

FESTIVAL FOOT PITCH

naison 2024 202



FESTIVAL FOOT U13 Pitch

2ème TOUR - samedi 19 octobre 2024

RDV des équipes à 13h45

Début des rencontres à 14h30

A
SAMMARCOLLES/NV/3M/SL/BEU
OZON
PORTUGAIS CHATELLERAULT
CHATELLERAULT SO

B à Antran
MIRE BEAU
GJ AVENIR 86
JAUNAY MARIGNY
NAINTRE

C à Vouillé
GJ SUD HAUT POITOU
GJDISSAYBEAUMONT
VOUNEUIL BE RUGE S
MIGNE AUXANCES

D
MIGNALOUX BEAUVOIR
BONNE UIL MATOURS
GJ 3 VALLEES 86
GJ VVMCHAU VIGNY

E à Smarves
GJ VAL DE VONNE
GJ FOOT SUD 88
BIARD
GJESPOR SUDPOITERS

F
MONTMORILLON
ST MAURICE GENCAY
NEUL L'ESPOIR
VIVONNE

G
NEWILLE
BUXEROLLES
CISSE
POITIERS 3 CITES

H à Lencloitre
STADE POITEVIN
L'ENVIGNE/CERNAYST GENEST
ASAC
POIT ERS CEP

Club recevant

Rappel:

Le deuxième tour aura lieu le 19 octobre 2024. La finale départementale est prévue le 5 avril



CHALLENGE MAURICE DANSAC

CHALLENGE DANSAC U13

1er TOUR - samedi 19 octobre 2024

RDV des équipes à 13h45

Début des rencontres à 14h30

A à Colombiers
ASM 1
OZON 2
OUZILLY/COLOMBIERS/THURE BESSE 1

В
LOUDUN 1
CHATELLERAULT PORTUGAIS 2
SO CHATELLERAULT 2

C à Senillé
COUSSAY/SOC/PLEUMARTIN 1
OZON 3
GJ DISSAY BEAUMONT 4
NEUVILLE 3

D à Antoigné
GJ ANTOIGNE INGRANDES 1
BONNEUIL/AVAILLES 2
GJ AVENIR 86 2
NEUVILLE 2

E à Vendeuvre
CHASSENEUIL ST GEORGES 1
GJ DISSAY BEAUMONT 2
LA PALLU 2
L'ENVIGNE CERNAY 2



G à Montamisé	
GJ MONTASEVRES 1	
POITIERS ASAC 2	
POITIERS CEP 2	
MIGNE AUXANCES 2	

Н
LIGUGE 1
GENCAY.BRI.SOM.ASL.CHT 2
POITIERS 3 CITES 2
BUXEROLLES 2

l à Verrières
ST SAVIN VICQ 1
GJ 3 VALLEES 86 3
GJ VVM CHAUVIGNY 3
POITIERS STADE 3



K à Château Garnier
VALENCE EN POITOU OC 1
ST BENOIT 2
GJ VAL DE VONNE 2
GJ FOOT SUD 86 2

L à Gençay										
ST BENOIT 1										
POITIERS STADE 4										
GJ ESPOIR SUD POITIERS 3										
GEN.BRI.SOM.ASL.CHT 3										

M à Avanton
POITIERS STADE 2
GJ SUD HAUT POITOU 3
GJ ESPOIR SUD POITIERS 2
CISSE / AVANTON 2

N à Ayron
VOUNEUIL BERUGES 2
GJ ESPOIR SUD POITIERS 4
GJ SUD HAUT POITOU 2
BIARD 2

O Stade Roger Ledoux
MONTMORILLON 2
GJ VVM CHAUVIGNY 2
GJ 3 VALLEES 86 2
GJ MONTASEVRES 2

Participent:

- Les équipes 1 éliminées au 1er tour du Festival Foot U13
- Les équipes 2 engagées automatiquement
- Les équipes 3 et plus sur engagement

Club recevant

U13 BRASSAGE / 1

FORFAIT

Match n°29594548 : GJ Sud Haut Poitou (3) - Biard (2) en poule G du 28/09/2024

1er forfait de l'équipe de Biard (2) (sans déplacement)

S'agissant de la 1ère journée de championnat, la Commission décide de ne pas amender



Match n°29594470 : La Pallu (2) - Neuville (3) en poule D du 05/10/2024

1^{er} forfait de l'équipe de La Pallu (2) (sans déplacement de Neuville (3)) Amende de 13€ au club de La Pallu

Match n°29594526 : Poitiers Stade (4) - Migné Auxances (3) du 05/10/2024

1er forfait de l'équipe de Migné Auxances (3) (sans déplacement) Amende de 13€ au club de Migné Auxances

<u>Courriel de Poitiers Stade</u> : la Commission accepte l'intégration d'une équipe féminine en U13 Brassage poule D à la place de l'exempt à partir du 9/11/2024. Pour l'équité du championnat, les résultats des matchs ne seront pas comptabilisés.

PLATEAUX U11

Les calendriers sont disponibles dans l'onglet Foot Animation Loisir sur Footclubs et sur le site internet.

RAPPEL:

Pour les clubs invités :

- -De respecter les horaires fixés lors de l'élaboration des calendriers
- -De préparer au préalable la liste des joueurs participants licenciés
- -En cas de défection de prévenir le responsable du plateau
- -De donner la fiche au club organisateur

A défaut de ne pas appliquer ces recommandations, la commission se verra dans l'obligation de sanctionner :

- -Envoi tardif des documents 15€
- -Licence manquante 20€

La licence dûment validée (par la ligue) est obligatoire pour participer aux plateaux. Il en va de la responsabilité du club et de son président.

L'horaire officiel de début des plateaux est 10h30.

Les feuilles de plateaux et de licences sont à adresser au District impérativement par l'onglet Foot Animation Loisir (FAL) au plus tard le lundi après la tenue des rencontres.

Plateaux non joués

Suite à des arrêtés municipaux, les plateaux suivants n'ont pas eu lieu :

Plateau du 28/09/2024 :

Poule E à Dissay (Biard 1, Fontaine le Comte 1, GJ Sud Haut Poitou 2 et GJ Dissay Beaumont 2) **Poule F à Nouaillé** (Nouaillé, Poitiers 3 cités 2 et Poitiers Stade 2)

<u>La Commission propose, si les clubs le souhaitent et se mettent d'accord, de rattraper le plateau le samedi 19 octobre. Dans ce cas merci de prévenir le District.</u>



TRANSMISSION TARDIVE ou FEUILLE DE MATCHS MANQUANTES

Toute transmission tardive de la FMI ou feuille de match papier sera amendée et ce jusqu'à réception de ladite feuille.

Annulation amende de 15€

Match n°29594548 : GJ Sud Haut Poitou (3) – Biard (2) en U13 Brassage poule G du 28/09/2024

Amende de 15€

Match n° 29593064 : <u>GJ Val de Vonne (2)</u> – Poitiers Baroc (1) en U18/U17 poule B du 28/09/2024 (Amende renouvelée jusqu'à réception de la feuille de match)

Plateaux U11 du 28/09/2024 : Non amendés

Poule B, plateau 2, Ozon

Poule D, plateau 2, Migné Auxances

Poule H, plateau 2, Les Trois Moutiers,

Poule E, plateau 1, Coussay les Bois

Plateaux U11 du 05/10/2024 : Amende 15€

Poule I, plateau 2, Gj Antoigné Ingrandes

Poule J, plateau 2, Cissé

Poule K, plateau 1, Nieuil l'espoir

Poule L, plateau 1, Chasseneuil St Georges

Poule M, plateau 2, St Benoit

Les feuilles de plateau manquantes doivent être envoyées au District <u>pour le mardi 15 octobre</u> sous peine d'amende reconductible jusqu'à réception.

Plateaux U7/U9 de la Journée de Rentrée du 21/09/2024

Plateau à Jaunay Marigny

Feuille récapitulative manquante. A envoyer pour <u>le mardi 15 octobre.</u>

Plateaux U7/U9 du 28/09/2024

Secteur 3, plateau à Cenon, manque feuille de licences et de compte-rendu.

A envoyer pour le mardi 15 octobre

Plateaux U7/U9 du 05/10/2024 : Amende 15€

Secteur 1, plateau aux Trois Moutiers, manque feuille de licences et de compte-rendu.

Secteur 4, plateau à Benassay, manque feuille de licences et de compte-rendu.

Secteur 8, plateau à Valdivienne, manque feuille de licences et de compte-rendu.

Les feuilles de plateau manquantes doivent être envoyées au District <u>pour le mardi 15 octobre</u> sous peine d'amende reconductible jusqu'à réception.

DIVERS

RAPPEL: Pour les plateaux U11 et U7/U9, il est demandé d'utiliser les documents transmis en début de saison. Ceux-ci doivent être remplis correctement et lisiblement pour faciliter le contrôle par la commission et sont à transmettre par FAL avant le lundi midi sous peine d'amende.

Prochaine réunion : sur convocation Le Président, Philippe BARRITAULT



COMMISSION FEMININE

Réunion par consultation électronique du mercredi 9 octobre 2024 Procès-verbal n° 03

Président M. Laurent LARBALETTE

Présents MM. Sandrine BOURCIER, Claire LASMIER, Vincent LEPROUST

Engagements Phase 2

La fin de la 1^{ère} phase pour les équipes **U11-U13F et U15F** approchent, et les engagements de la précédente phase seront renouvelés automatiquement sauf pour les équipes ayant déclaré forfait général.

C'est pourquoi nous vous demandons de nous informer par retour de mail si vous souhaitez **ajouter ou retirer une équipe pour cette nouvelle phase** qui débutera le 9 novembre a**vant le lundi 21 octobre 2024.** N'oubliez pas de préciser les désidératas et s'il y a des changements de terrains.

Féminines U15F

Forfait

Match n°29241790 : Vouneuil Béruges/Buxerolles (1) – Montmorillon (1) en poule B du 05/10/2024

2^{ème} forfait de l'équipe de Vouneuil Béruges/Buxerolles (1) (sans déplacement de Montmorillon (1)) Amende de 13€ au club de Vouneuil-Béruges.

Forfait général

Forfait général de l'équipe Châtellerault SO (1). Les équipes devant la rencontrer seront exemptes aux dates prévues au calendrier. Amende de 26€ au club de Châtellerault SO.

Féminines Seniors DEPARTEMENTAL 2

Forfait

Match n° 29235070 : Poitiers Stade (2) – Cerizay CO (1) en poule unique du 06/10/2024 1er forfait de l'équipe de Cerizay CO (1) (sans déplacement) Amende de 35€ au club de Cerizay CO.



Féminines Seniors DEPARTEMENTAL 3

Forfait

Match n° 29405562 : Avenir 79 (2) - Naintré (1) en poule unique du 06/10/2024

3ème forfait de l'équipe d'Avenir 79 (2) (1) (sans déplacement de l'équipe de Naintré (1))

Remarque: S'agissant du 3ème forfait l'équipe d'Avenir 79 (2) est déclarée forfait général à compter de ce jour. Les équipes devant la rencontrer seront exemptes aux dates prévues au calendrier. Amende de 70€ (2x35€) au club d'Avenir 79.

Transmissions tardives ou feuilles de match manquantes

Amende 15 €

Match n° 29242216: <u>Buxerolles/</u>Vouneuil Béruges-Gj VVM Chauvigny en U11-U13F Poule D du 05/10/24

Match n° 29242240: Pays Néo Créchois - Niort St Florent en U11-U13F Poule H du 5/10/24

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N-A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définit à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 105 €.

Le président, Laurent LARBALETTE.



INFORMATIONS DIVERSES

COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

saison 2024/2025

Sélection de la Vienne U15 Garçons





NOUVELLE-AQUITAINE

CONVOCATION OFFICIELLE

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la FFF, la LFNA et le District, le Conseiller Technique PPF 86 et les membres de la Commission Technique 86 organisent un match amical réservé uniquement à des jeunes joueurs nés en 2010.

Processus de Détection :

- Le 16/10: match opposition contre Sélection U15 des Deux-Sèvres à Benassay (15 joueurs convoqués)
- Le 30/10 : tournoi Interdistricts (Sélection mixte 86/79) à Puymoyen

Pour ce rassemblement, chaque joueur devra se munir:

- de son équipement complet de footballeur
- d'une gourde

L'encadrement du rassemblement sera assuré par MM Anthony ALLOUIS, Conseiller Technique PPF LFNA, Christian SAVIGNY, Jean-Pierre BERNARD, membres de la Commission Technique Départementale 86.

MERCREDI 16 OCTOBRE 2024

Rendez-vous sur place à 14h30 précises

au complexe sportif de BENASSAY (route de la Forêt - 86470)

(Terrain Honneur – coup d'envoi 15h30 – fin prévue vers 17h30)

Liste des 15 joueurs convoqués :

- CHÂTELLERAULT S.O.C: GUENAND Soan, QUICHAUD Valentin
- G.J ESPOIR SUD POITIERS : LECOR Juanylo
- U.S MIGNE-AUXANCES : MARTIN Noé
- STADE POITEVIN F.C: RAPICAULT Mathis, POEY Jean, BIARD Emilio, PACREAU Louka, IMBERT BAUER Leysson, EL BRAHMI Bilal, AURY Nathan, MASFETY MERCIER Romain, BREUILLIEE Adrien, DA SILVA Pablo, FOYOH Ahmed

En cas d'absence, merci de prévenir IMPERATIVEMENT au numéro suivant : 06.44.28.33.94 (M. Anthony ALLOUIS, Conseiller Technique PPF 86)





COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 86

Saison 2024-2025

Stage DETECTION / SELECTION U14 FILLES



CONVOCATION OFFICIELLE

à l'attention de TOUTES les jeunes joueuses nées en 2011

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la FFF, la LFNA et le District, le Conseiller Technique PPF 86 et les membres de la Commission Technique 86 organisent un rassemblement réservé uniquement à des jeunes joueuses nées en 2011.

Processus de Détection:

- Le 30/08 : stage (toutes les licenciées convoquées)
- Le 21/10 : stage (toutes les licenciées convoquées)
- Le 04/12 : stage (environ 30 joueuses convoquées)
- Le 19/02 : match amical contre la Sélection des Deux-Sèvres
- Le 09/03 : Tournoi Interdistricts LFNA à PUYMOYEN

LUNDI 21 OCTOBRE 2024 à ST BENOIT

au stade de la Varenne (terrain Synthétique – 86280)

(rendez-vous à 13H45 - fin prévu vers 17h)

Pour ce rassemblement, chaque joueuse devra se munir :

- de son équipement complet de footballeuse
- d'un ballon (taille 5) bien gonflé
- de l'autorisation parentale ci-jointe
- d'une gourde

En cas d'absence, merci de prévenir IMPERATIVEMENT au numéro suivant : 06.44.28.33.94 (Anthony ALLOUIS – CTD PPF/Formation 86).





COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 86 - PPF

AUTORISATION PARENTALE

PARTIE A REMPLIR PAR LES PARENTS ou les TUTEURS LEGAUX :

Je sou:	ssigné(e) : Madame - Monsieur	
demeu	rant à :	
	<u>Tél</u> : <u>E-mail</u> :	
	Autorise (Nom et Prénom de la joueuse): A PARTICIPER pour la saison 2024-2025 à tous les stages, matches, tournées, tournois ou manifestations de football placés sous l'égide du District de la Vienne de Football. J'AUTORISE le médecin-responsable à pratiquer ou à donner en mon absence, tous les soins que son état de santé nécessite, y compris l'hospitalisation d'urgence, ou à faire pratiquer toute intervention qui s'avérerait indispensable. JE CERTIFIE que mon enfant ne présente aucune allergie ou problème médical, et qu'il n'est pas soumis à un régime nutritionnel particulier. Si OUI, préciser: J'AUTORISE également le District de la Vienne de Football à utiliser pour la promotion de l'opération, les photographies et les enregistrements audiovisuels pris à titre individuel.	
•		
•	que son état de santé nécessite, y compris l'hospitalisation d'urgence, ou à faire pratiquer toute	
•	JE CERTIFIE que mon enfant ne présente aucune allergie ou problème médical, et qu'il n'est	
•		
Fait à	:	
Le :		
Signat	ure :	

ATTENTION:

ce document ne doit pas être envoyé, mais remis au responsable dès le premier jour du stage.

DISTRICT de la VIENNE de FOOTBALL 1 rue François Prat – 86000 POITIERS – Tél : 05.49.61.17.35 – Mail : <u>DISTRICT@FOOT86.FFF.FR</u> – Site Internet : https://foot86.fff.fr/



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 86

Saison 2024-2025

Stage DETECTION / SELECTION U13 FILLES



CONVOCATION OFFICIELLE

à l'attention de TOUTES les jeunes joueuses nées en 2012

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la FFF, la LFNA et le District, le Conseiller Technique PPF 86 et les membres de la Commission Technique 86 organisent un rassemblement réservé uniquement à des jeunes joueuses nées en 2012.

Processus de Détection :

- Le 28/08 : stage (toutes les licenciées convoquées)
- Le 22/10 : stage (toutes les licenciées convoquées)
- Le 11/12 : stage (environ 30 joueuses convoquées)
- Le 29/01 : stage (environ 20 joueuses convoquées)
- Les 03 et 04/03 : Tournoi Interdistricts LFNA à CENON (33)

MARDI 22 OCTOBRE 2024 à POITIERS

au complexe sportif de ST NICOLAS (terrain Synthétique - 86000)

(rendez-vous à 13H45 - fin prévu vers 17h)

Pour ce rassemblement, chaque joueuse devra se munir:

- de son équipement complet de footballeuse
- d'un ballon (taille 4) bien gonflé
- de l'autorisation parentale ci-jointe
- d'une gourde

En cas d'absence, merci de prévenir IMPERATIVEMENT au numéro suivant : 06.44.28.33.94 (Anthony ALLOUIS – CTD PPF/Formation 86).





COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 86 - PPF

AUTORISATION PARENTALE

PARTIE A REMPLIR PAR LES PARENTS ou les TUTEURS LEGAUX :

Je soussigné(e) : Madame - Monsi	ır								
demeurant à :									
<u>Tél</u> :	E-mail :								
agissant en qualité de : MÈRE - P (Rayer les mentions inutiles)	RE – TUTEUR LÉGAL								
Autorise (Nom et Prénom d	la joueuse) :								
 manifestations de football placés sous l'égide du District de la Vienne de Football. J'AUTORISE le médecin-responsable à pratiquer ou à donner en mon absence, tous les soins que son état de santé nécessite, y compris l'hospitalisation d'urgence, ou à faire pratiquer toute intervention qui s'avérerait indispensable. JE CERTIFIE que mon enfant ne présente aucune allergie ou problème médical, et qu'il n'est pas soumis à un régime nutritionnel particulier. Si OUI, préciser: 									
J'AUTORISE également le District de la Vienne de Football à utiliser pour la promotion de l'opération, les photographies et les enregistrements audiovisuels pris à titre individuel.									
Fait à :									
Le:									
Signature :									
	ATTENTION:								

ce document ne doit pas être envoyé, mais remis au responsable dès le premier jour du stage.

DISTRICT de la VIENNE de FOOTBALL 1 rue François Prat - 86000 POITIERS - Tél : 05.49.61.17.35 -Mail: DISTRICT@FOOT86.FFF.FR - Site Internet: https://foot86.fff.fr/



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

saison 2024/2025

Stage Détection U13 Garçons





CONVOCATION OFFICIELLE

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la FFF, la LFNA et le District, le Conseiller Technique PPF 86 et les membres de la Commission Technique 86 organisent un rassemblement réservé uniquement à des jeunes joueurs nés en 2012.

Processus de Détection :

- Les 26 et 27/08 : 2 rassemblements géographiques (environ 90/100 joueurs convoqués)
- Le 25/10 : stage (environ 45/50 joueurs convoqués)
- Le 22/01 : stage (environ 40 joueurs convoqués)
- Le 12/02 : Stage (environ 30 joueurs convoqués)
- Le 24/02 : Opposition (environ 15 joueurs convoqués)
- Les 6 et 7/03 : Sélection de la Vienne Tournoi Interdistricts (foot à 11 à Cenon (33))

VENDREDI 25 OCTOBRE 2024 à POITIERS

au complexe sportif de St Nicolas

(terrain Synthétique – route de Parthenay - 86000)

(rendez-vous à 13H45 - fin prévue vers 17h)

Pour ce rassemblement, chaque joueur devra se munir :

de son équipement complet de footballeur
 d'un ballon (taille 4)

- d'une gourde

- de l'autorisation parentale ci-jointe

L'encadrement de ces rassemblements sera assuré par Anthony ALLOUIS, Conseiller Technique PPF/Formation LFNA, Tony RICHARD, Conseiller Technique DAP et plusieurs membres de la Commission Technique Départementale 86.



Liste des 48 joueurs (dont 6 Gardiens de But) convoqués :

- BUXEROLLES: PEUGRET Mathis
- CHÂTELLERAULT S.O.C: BARDIN Clément, BOUZAARA Adnane, CHABOISSON Jules,
 REMAUD Yann
- CISSE: HEBRAT Lohan
- G.J ANTOIGNE INGRANDES: POIRISSE Jules
- G.J DISSAY BEAUMONT: MALLET Noam
- G.J ESPOIR SUD POITIERS: HECKLY Ruben, FUMERON Amaury, LAURET Gabin, MIRONNEAU Ethan, TAUPIN Kylian
- G.J SUD HAUT POITOU: REBIC Louis
- G.J VAL de VONNE : BRACONNIER Sorel, PROUST Kenzo
- G.J V.V.M CHAUVIGNY: AUZANNET Myron, PERROT Noé, ROCHET Enzo, SABANDITH Lounyvanh, FRANCOIS Sasha
- G.J TROIS VALLEES 86 : TRIPOTEAU Rémi
- MIGNE-AUXANCES: GIRARDEAU Noah, REKKAB Antton
- MONTMORILLON: RUFFIN Hugo, GAUCHON Valentin
- **NEUVILLE**: AUBUGEAU Gabriel, BOUWIZRI Wassil, ROUCHET Jules
- NIEUIL L'ESPOIR : WEBER Eliott
- OZON FC: HAFID Mustapha
- POITIERS ASAC: BOUKEZZOULA Loutchiano, CARLIER Nohlan, NGBOPOLO KOLENA Kévin, DIABY Yadaly
- STADE POITEVIN F.C: AUXEMERY BESNEVILLE Charly, AMAN Hugo, CAMARA SOUMAH Sandara, MAHAMAT Erwan, RAYNAUD Lucas, ROY Aronne, RAOUI Hatim, MALE Aly, SCLAVON Noa, TOURE Ismaël
- ST BENOÎT : GUERRERO Tylan
- ST MAURICE GENCAY : KAHOUL Arthur
 VOUNEUIL/BERUGES : NOUZILLEAU Lucien

En cas d'absence, merci de prévenir IMPERATIVEMENT au numéro suivant : 06.44.28.33.94 (M. Anthony ALLOUIS, Conseiller Technique PPF 86)







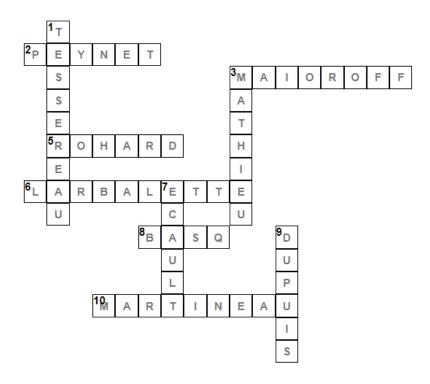
MINI JEU

Retrouvez les clubs encore en course en Coupe de France

Р	0	1	U	Υ	V	С	S	W	L	S	Т	S	Α	V	I	N	N	0	Р
Α	Р	0	I	Т	I	Е	R	S	L	L	М	В	М	K	K	D	J	L	М
L	Α	R	Н	Α	Ι	D	Р	L	W	L	U	3	0	J	С	Е	L	V	Α
ı	S	R	J	Α	L	S	М	I	Q	Р	Т	V	Р	U	Н	R	0	С	В
0	В	U	Χ	Е	R	0	L	L	Е	S	D	Α	L	Υ	Α	Α	I	D	R
М	Χ	G	K	D	0	Q	Ζ	L	Α	М	S	L	ı	R	U	В	Ν	F	Т
Ν	С	Р	В	Е	Α	U	М	0	Ν	Т	С	L	U	Ζ	٧	Υ	G	Н	Е
U	R	Υ	Р	F	Р	Α	D	I	Ν	I	Χ	Е	V	Χ	I	R	٧	U	Е
Т	U	М	J	С	М	K	Χ	Ν	R	U	Υ	Е	Т	В	G	Е	R	Р	S
R	Т	K	Т	G	Е	М	С	J	Е	Υ	I	S	С	S	Ν	Ζ	Е	L	Q
Ζ	Ε	L	R	Н	Α	I	V	U	Ζ	Т	L	В	F	Α	Υ	Α	Ζ	I	М

RÉPONSES VIENNE HEBDO PRÉCÉDENT

Comité de Direction



Horizontal

- 2. Vice-Président
- 3. Représentant des éducateurs
- 5. Trésorier du District
- 6. Vice-Président délégué
- 8. Président du District
- 10. Représentant des médecins

Vertical

- 1. Représentante des féminines
- 3. Secrétaire Générale
- 7. Nouvel arrivant
- 9. Référent Pôle Arbitrage